



**l'Ameublement
français**

**VOUS ACCOMPAGNE DANS LA CONSTRUCTION
DE VOTRE PROJET
DE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL**

LA DYNAMIQUE EXPORT

L'internationalisation de toute activité d'entreprise s'impose comme un levier de compétitivité incontournable

- ▶ 33% des entreprises exportatrices constatent une hausse de leur chiffre d'affaires au cours des 12 derniers mois contre seulement 9% pour les entreprises non exportatrices*,
- ▶ 55% anticipent une hausse de leurs activités en 2017 contre 46% pour celles qui ne sont pas internationalisées**.

Si vous souhaitez également développer la croissance de votre entreprise, développez vos activités à l'export !

*Business France –Kantar : le rapport des entreprises à l'export (novembre 2016)

**BPI France Lab : 66^{ème} enquête semestrielle de conjoncture qui a été réalisée par interrogation de 29 400 entreprises de 1 à 249 salariés (novembre 2017)

BÉNÉFICIEZ DE L'APPUI DE L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS POUR STRUCTURER VOTRE DÉMARCHE EXPORT

- L'Ameublement français vous propose un **programme d'accompagnement** destiné à répondre à **vos besoins** en terme de **développement stratégique à l'international**.

- Ce parcours permet notamment :
 - D'identifier les **leviers et les freins** de votre entreprise pour se développer à l'international,
 - De bénéficier d'un accompagnement collectif et individuel dans **l'élaboration de votre stratégie à l'international**,
 - D'enrichir vos compétences pour faire face aux **nouveaux enjeux d'internationalisation**,

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une démarche innovante de l'Ameublement français qui s'inscrit dans la durée :
 - Spécialement conçue pour vous **aider à construire votre stratégie & monter en compétences export**
 - Un diagnostic déclinée en **3 étapes** pour **construire votre démarche d'internationalisation**

Etape 1 : Diagnostic export et rapport d'analyse et de recommandations

Etape 2 : Validation de votre candidature pour le programme d'accompagnement

Etape 3 : Signature d'une convention Entreprise – Ameublement français pour bénéficier de :

1. Un accompagnement à la construction d'un **Business plan export**
2. Un accompagnement dans la **mise en œuvre du Business plan export**
3. **Des formations** collectives et/ou formations intra-entreprises

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE



ETAPE 1

ETAPE 2

ETAPE 3

EXPORT

DIAGNOSTIC & PRÉCONISATIONS – ETAPE 1

► Un déplacement du conseiller référent sur site pour vous aider à faire le point sur vos capacités à engager un projet de développement international

En s'appuyant sur un **outil dédié et adapté** aux spécificités des secteurs du mobilier :

1. Nous élaborons avec vous un diagnostic qui vous permet de mieux définir vos forces et vos faiblesses autour de cinq composantes étudiées :

- a. Vos motivations et ouverture à l'international
- b. L'ancrage de votre entreprise dans son environnement
- c. L'exportabilité de l'offre
- d. Les moyens disponibles et/ou accessibles mis en œuvre
- e. L'organisation mise en place

2. Vous recevrez une analyse de nos préconisations issues du diagnostic.

► ½ journée d'entretien

► Prestation financée par l'Ameublement français et le Codifab

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT – ETAPES 2 & 3

SUITE À LA VALIDATION DE VOTRE CANDIDATURE PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION AMEUBLEMENT FRANÇAIS

➤ Un appui dans la construction de votre business plan export*

Pour structurer votre démarche d'internationalisation, L'Ameublement français vous accompagne dans la réalisation d'un business plan export, en s'appuyant sur une méthode et des outils opérationnels.

➤ Une offre de formations spécifiques pour renforcer vos compétences à l'international*

Pour sécuriser la mise en place et la réussite de vos projets à l'international, des formations spécifiques vous seront proposées afin d'acquérir les compétences fondamentales, échanger les expériences avec vos pairs et recueillir les meilleures pratiques.

***Des précisions sur le financement de ce dispositif d'accompagnement vous seront communiquées ultérieurement.**

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Ameublement français dispose d'un **nombre restreint** de places pour ce projet d'accompagnement export.

Alors pour augmenter vos chances de réussite dans le lancement de vos activités à l'international, n'hésitez plus et demandez un **dossier de candidature** auprès des services de l'Ameublement français.

Contact

Emmanuelle DUMAS

Groupe des Exportateurs de l'Ameublement français
dumas@ameublement.com / T. 01 44 68 18 69



**l'Ameublement
français**

A BIENTÔT !